

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC BANQUE PRIVÉE TOURS, 14 BOULEVARD BERANGER BP 1715 37017 TOURS CEDEX 1 déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M Arnaud Godefroy, représentant de la société A3C Immo S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 159 T AVENUE DU DOCTEUR NANCEL PENARD 33600 PESSAC, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
A3C, SARL	50	500 €
Antoine Becdelievre	50	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30047 14236 00020253202 94

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 17 février 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Diane MONDY
Banquier Privé
diane.mondy@cic.fr

JST14

lu et approuvé
Becdelievre

lu et approuvé
Godefroy

A3C
Arnaud GODEFROY
159 T Av Dr Nancel Penard
33600 PESSAC
07 85 41 99 69
arnaud@atroisc.fr
RCS Bx : 850 333 311